

PARTENAIRES EN PRÉVENTION

Entrepreneurs, firmes d'ingénierie, organismes gouvernementaux, associations diverses, en devenant membre d'Info-Excavation, vous participez à:

- Démontrer votre engagement envers la prévention des dommages.
- Soutenir l'amélioration du bilan des bris au Québec.
- Collaborer à un comité de travail d'Info-Excavation afin de supporter les différentes activités de sensibilisation pour accroître la prévention des dommages au Québec.
- Partager des informations avec les différents groupes d'intérêts.
- Élaborer de nouveaux services pour la prévention des dommages.



TARIFICATION 2023-2024

Membres partenaires	Tarif annuel
Corporation et association de moins de 100 employés	420 \$
Corporation et association de 101 à 250 employés	839 \$
Corporation et association de 251 employés et plus, organismes publics et parapublics	1 468 \$

Partenariat en prévention	Contribution annuelle
Contribution OR	20 000 \$
Contribution ARGENT	10 000 \$
Contribution BRONZE	5 000 \$